

MARCHE PUBLIC

Equipement Informatique des filières arts appliqués Règlement de consultation

Consultation lancée pour la passation d'un marché à procédure adaptée, en application des articles 27 et 28 du Décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics

Personne publique contractante:

Dénomination : Lycée La Martinière Diderot

Type d'acheteur public : Etablissement Public Local d'Enseignement

Adresse : 18 Place Gabriel Rambaud - 69001 LYON CEDEX 01

Téléphone : 04 37 40 87 37 Télécopie : 04 37 40 87 59

Courriel : intendant.0690037r@ac-lyon.fr

**Personne représentant l'établissement preneur, responsable des marchés : Pierre RONCHAIL,
Proviseur**

**Personne responsable du suivi de l'exécution du présent marché : Gwendal THIBAUT,
Gestionnaire**

Comptable assignataire des paiements : Agent comptable Lycée La Martinière Diderot Lyon

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Mercredi 11 janvier 2019 à 12 heures

1- Objet et étendue de la consultation

1.1 - Mode de passation du marché :

Il s'agit d'une procédure adaptée lancée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

1.2 - Objet et forme du marché :

Le marché à conclure, est un marché ordinaire qui a pour objet la fourniture d'équipements pour le lycée La Martinière Diderot de Lyon et qui comporte 1 lot :

Ordinateur portable Standard Mac

1.3 – Conditions de participation des concurrents :

L'offre qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement devra indiquer toutes les sous-traitantes et tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un groupement
- En qualité de membres de plusieurs groupements

2 – Conditions de la consultation

2.1 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le candidat est tenu par son offre jusqu'au **10 avril 2018**.

3 – Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Règlement de la consultation
- L'acte d'engagement et ses annexes :
 - Annexe n°1 : descriptif technique de chaque modèle proposé
 - Annexe n°2 : le bordereau de prix

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>

4 – Présentation des candidatures et des offres

Les imprimés DC et les notices explicatives, dont il est question ci-après, sont accessibles et peuvent être téléchargés sur le site "internet" du Ministère de l'Economie et des Finances <http://minefi.gouv.fr> rubrique marchés publics

4.1- Documents à produire pour la candidature

- ✓ DC1 : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants
- ✓ DC2 : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
- ✓

La signature du candidat exigée sur le formulaire DC1 doit être manuscrite et originale et émanée d'une personne habilitée à engager le candidat.

Cette personne est :

- soit le représentant légal du candidat (président du conseil d'administration, gérant, ...)
- soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat. Dans ce cas, les délégations devront figurer dans chacune des deux enveloppes

4.2- Documents à produire pour l'offre

Le dossier de réponse doit obligatoirement être rédigé en langue française et doit comprendre les pièces suivantes :

- ✓ ATTRI1 : acte d'engagement
- ✓ DC4 : déclaration de sous-traitance le cas échéant
- ✓ Le cahier des clauses administratives particulières joint au dossier de consultation daté et signé
- ✓ Le cahier des clauses techniques particulières joint au dossier de consultation daté et signé
- ✓ La documentation technique des matériels proposés

****Si le candidat renonce aux bénéfices de l'avance prévue dans le C.C.A.P, il doit l'indiquer dans l'acte d'engagement attri1 –Paragraphe 4***

4.3- Variantes

Les candidats peuvent présenter des variantes à l'offre de base, ils indiqueront dans ce cas, dans leur offre les adaptations apportées aux exigences minimales définies dans le cahier des charges

5 – Sélection des candidats et jugement des offres

Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères pondérés énumérés ci-après :

Qualité du service proposée :	
Délai de livraison et Prestation d'installation	20%
Prix	80%
Total	100%

L'offre la mieux classée est retenue.

La personne responsable du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché.

6– Condition d’envoi ou de remise des plis

6.1 – Transmission de l’offre

Les offres devront parvenir sous forme dématérialisé sur la plateforme de l’AJI

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>

6.2 - Date et heure limites de dépôt des offres

L'offre devra être parvenue **avant le 11 janvier 2019 à midi**

7 - Renseignements

Les renseignements d'ordre administratif et techniques peuvent être obtenus auprès de :

Renseignements d'ordre administratif Gwendal THIBAULT, Gestionnaire Lycée La Martinière Diderot Téléphone 04 37 40 87 62 Email : intendant.0690037r@ac-lyon.fr	Renseignements d'ordre technique Gilles MARION, Professeur Lycée La Martinière Diderot Email : gilles.marion@wanadoo.fr
--	---

Fait à LYON, le 13 décembre 2018
La personne responsable du marché,
Proviseur du Lycée La Martinière Diderot
PIERRE RONCHAIL